

EPA en audience au cabinet du ministre Blanquer.

Renouer avec l'ambition éducative ? Le cabinet du ministre de l'Education Nationale affirme vouloir y travailler. Mais le contexte pèse et la proximité de la DJEPVA actuelle et passée n'est pas pour rassurer et ouvrir une piste satisfaisante.

EPA (Marie-Christine Bastien et Didier Hude) a été reçu par les conseillères du ministre de l'Education Nationale : Fanny Anor, conseillère spéciale sur les questions de Jeunesse et de Vie Associative et Isabelle Bourhis, conseillère sociale.

Assistaient à l'entretien Pierre Oudot pour la DJEPVA et Marie-Françoise Lemaitre pour la DRH.

Nous avons rappelé les termes de notre courrier et les mandats d'EPA sur la question du périmètre ministériel. La DJEPVA placée sous l'autorité du ministre de l'Education Nationale est appréciée positivement, mais le danger de l'atomisation est grand. Il est important de maintenir Jeunesse ET Sports dans un périmètre ministériel cohérent.

Fanny Anor nous a confirmé la volonté des ministres de maintenir un CTM commun et a indiqué que les cabinets et les ministres travaillaient ensemble.

Pour ce qui concerne l'organisation territoriale, elle a indiqué que les cabinets allaient engager une réflexion commune dès le 7 septembre.

Pierre Oudot a rappelé que lors de la précédente mandature les cabinets et les ministres avaient porté le projet d'une organisation avec directions régionales et unités territoriales, laquelle avait été balayée par Jean-Luc Nevache (alors coordonnateur national de la réforme des services déconcentrés de l'État auprès du Secrétaire Général du Gouvernement) et que le réseau des DR avait même failli disparaître...

Nous avons illustré en quoi la DJEPVA n'avait pas été à la hauteur des défis, tant sur le service civique que sur les rythmes éducatifs, le soutien à la vie associative, la formation, les CREPS, la défense des métiers et des effectifs.

La conseillère a salué l'engagement des équipes dans la montée en charge du service civique et partage le constat des dérives. Le ministre souhaite s'engager vers de la qualité plutôt que de la quantité.

Sur les rythmes éducatifs, elle dit le ministre prêt à poursuivre les PEDT parce qu'ils ont obligé les acteurs éducatifs à se mettre autour d'une table et à penser globalement les questions éducatives.

La grande inquiétude à propos de PPCR...

Nous avons expliqué en quoi la gestion par une DRH étrangère aux questions éducatives nous avait été préjudiciable mais que sur PPCR nous avions pu engager un travail constructif.

La DRH a rappelé le contexte budgétaire contraint et des relations avec la DGAFP qui ne comprenait pas la volonté d'arrimer les PTP JS aux corps de l'Education Nationale.

Fanny Anor a maintenu son soutien à la DRH et Isabelle Bourhis a rappelé qu'une phase de négociation s'ouvrait pour étudier toutes les hypothèses sans poser l'une ou l'autre comme préalable.

Nous avons abordé la question de la mise en œuvre de PPCR. Tant l'administration que le cabinet ont rappelé que les décrets avaient été signés par les ministres, mais que le Budget n'avait pas encore rendu son arbitrage. Il semble que le budget veuille allonger le calendrier de mise en œuvre.

Nous avons expliqué en quoi cette situation serait pénalisante.

A propos des métiers

Pierre Oudot a présenté sa feuille de route laquelle comprend une revue des activités de la DJEPVA et un chantier sur les métiers de CEPJ, Inspecteurs, CTPS. Nous avons dit notre soutien à ce chantier et notre demande qu'il soit accompagné par le CNAM. Nous avons également rappelé que ce travail de restauration devait être fondé sur des bases techniques (une liste rénovée et réduite de spécialités toutes présentes au niveau d'une région : sciences économiques et juridiques, pratiques culturelles et expressions artistiques, sciences de l'éducation, activités scientifiques et techniques, communication et technologies du numérique, sciences humaines et anthropologie contemporaine...) avec une dimension éducative affirmée et une réimplantation des CEPJ dans les CREPS. Si le fait d'ouvrir un chantier consiste à reprendre les formulations dominantes de la DJEPVA avec repli sur le régalien, la gestion distancée de dossiers, le contrôle des ACM, la politique du chiffre sous l'égide des préfets, ce nouveau moment ne sera qu'un leurre supplémentaire, un nouveau discrédit pour la parole politique. EPA ne tombera pas dans le piège d'une fausse ambition et d'une rouerie éventuelle supplémentaire consacrant la confusion statutaire et les missions d'inspection avec celles des PTP.

Devant les syndicats, les expressions des ministres et des cabinets sont convergentes : Prendre le temps de la consultation, avant toute annonce. Le 18 septembre avec la FSU nous rencontrons Jean-Michel Blanquer sur les questions de Jeunesse. Les ministres auront vu tous les syndicats fin septembre, le budget aura arbitré sur PPCR, restent à convaincre la Fonction Publique, le SGG, ... Nous n'y parviendrons pas seuls.

Nous avons eu le sentiment amer que sur PPCR le ministre de l'Education s'en remettra à l'arbitrage du Premier Ministre sans aucunement vouloir peser.